



## Mettre mon conjoint dehors

Par **nathalie colas**, le **26/10/2018** à **06:33**

Bonjour

Voilà je viens d'apprendre que mon conjoint est en couple avec une autre. sa fait 9 ans qu'on est ensemble nous avons 2 enfants donc le dernier à 4 mois et un crédit pour l'appartement . Je suis parti 3 fois de ma maison mais je suis toujours revenu. Je voudrais le mettre à la porte mais il me demande une attestation comme quoi je le met dehors as t- il le droit car nous somme n'y pacs n'y marier. il refus aussi de signer les papiers pour la pension alimentaire, que doit je faire. Merci

Par **youris**, le **26/10/2018** à **09:48**

bonjour,

pour la garde des enfants et la pension alimentaire, vous devez saisir le juge aux affaires familiales.

qui est le propriétaire ou le titulaire du bail de location ?

salutations

Par **nathalie colas**, le **26/10/2018** à **09:58**

Pour l'appartement nous somme en indivision. Et pour l'attestation qui veut que j'écrive pour dire que je le met dehors doit lui faire?

Par **youris**, le **26/10/2018** à **12:40**

si l'appartement est en indivision, vous ne pouvez pas le mettre dehors par contre s'il part, il peut exiger que vous lui payiez une indemnité d'occupation.

si vous voulez qu'il parte à la condition que vous lui signez ce document, c'est à vous de décider.

Par **nathalie colas**, le **26/10/2018** à **13:26**

Ok merci pour les conseils